

LE mag

L'actualité de votre territoire

Novembre 2013

Dossier p.6-7

Budget / Finances



2014

Un nouveau conseil communautaire



Distribué avec votre bulletin
intercommunal :

Le Journal du Jarnossin

Trait d'union entre vous, usagers de la rivière
(habitants, riverains, exploitants agricoles, élus,
pêcheurs,...) et nous, collectivité intervenant
pour gérer le Jarnossin et ses affluents.



Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ

p. 3

Retour sur les événements de 2013

Tous réunis autour du jeu à La Gresle et à Charlieu !

Loire en Fête : une rencontre familiale et festive couronnée de succès !

Le Festival de l'Enfance : à la découverte des Trésors de La-Bénisson-Dieu !

p. 4

Petite enfance/Enfance-jeunesse

Des structures pour l'accueil de vos enfants

p.5

Déchets

Déchèteries intercommunales : pour recycler de plus en plus et de mieux en mieux...

L'extension de la redevance incitative sur le canton de Belmont-de-la-Loire

p. 6 et 7

Dossier Budget/Finances

Pour une harmonisation et une solidarité

Un 1^{er} exercice budgétaire sous 3 axes

p. 8 et 9

Economie

La 2nd édition du Salon du Bon Vivre... une belle réussite !

La sortie du Guide des savoir-faire du Canton de Belmont

La promotion des marchés

Un nouvel élan pour l'abattoir de Charlieu

Des travaux engagés sur les zones d'activités

La création d'un atelier partagé sur la zone d'activités des 4 vents à Belmont-de-la-Loire

p. 10 et 11

Tourisme et Culture

A la recherche des potions magiques de Mathéron... découvrez le patrimoine en vous amusant !

Les acteurs culturels et touristiques au cœur d'une stratégie d'organisation à 10 ans

Les coups de cœur de la médiathèque

Pôle Ressource Numérique Local (PRNL) : un outil au service du territoire

p. 12 et 13

Environnement

Etat d'avancement du SPANC

Station d'épuration de Charlieu : après un an de fonctionnement

Bords de Loire en Roannais : poursuite de la lutte contre la Jussie

p. 14 et 15

Habitat et Aménagement

HELIOSE : Participez au défi "Famille à Energie Positive" / Balade thermographique, venez découvrir comment détecter les déperditions de chaleur !

Ouverture prochaine d'une Maison des services

Un fonds intercommunal consacré aux travaux de protection des habitations contre le risque inondation

Actualités du SCOT du bassin de vie du Sornin

p. 16

Calendrier des manifestations



Edito

Pierre Pointet
Président de Charlieu-Belmont Communauté

Depuis le 1^{er} janvier, la fusion entre nos deux communautés est une réalité. Aujourd'hui c'est un nouveau territoire de 25 communes regroupant 23 377 habitants. Le 25 mai s'est tenu à la salle des Halles de Charlieu un séminaire réunissant, au-delà des seuls conseillers communautaires, l'ensemble des élus des 25 conseils municipaux avec pour but : comprendre le nouveau territoire et ses enjeux et préparer son avenir.

Le 4 juillet, le Conseil Communautaire, réuni à Chandon, a validé à l'unanimité le nom et la signature de notre nouvelle collectivité :

Charlieu-Belmont COMMUNAUTÉ

Pierres d'histoire. Terre d'avenir

Ce choix, issu d'un appel à idées, a été confirmé par les 25 conseils municipaux.

Un territoire nouveau est aussi un territoire de projets pour aujourd'hui et pour l'avenir. Il nous faut dès maintenant rapprocher nos compétences, définir l'intérêt communautaire et porter quelques grands projets.

Trois apparaissent comme représentatifs d'une volonté de travailler ensemble et de préparer l'avenir :

- **une maison des services**, marquant la volonté des élus de maintenir des services au public de proximité,
- **la réalisation d'une vélo-route Voie Verte** entre Pouilly et Charlieu, signal fort que le tourisme est créateur d'emplois et de richesses sur notre territoire,
- enfin, **l'essor des zones d'activités** témoignant de la volonté partagée des élus que la crise n'est pas inéluctable et qu'il faut aujourd'hui proposer les conditions de la reprise.

Ces trois projets s'inscrivent dans une politique de contractualisation avec le Département dans le cadre d'un **Contrat Territorial de Développement** (CTD) dont la signature est attendue d'ici la fin de l'année. Dans un contexte économique difficile malgré des contraintes financières fortes, ne craignons pas l'avenir, soyons responsable !

2014

Ce qui change pour votre conseil communautaire suite à l'adoption de la loi du 17 avril 2013

Le Conseil Communautaire, c'est-à-dire l'assemblée délibérante, sera désormais composée de 37 délégués titulaires représentant les 25 communes du territoire comme suit : 1 siège pour les communes de moins de 1 000 habitants (avec un délégué suppléant), 2 sièges pour les communes de 1 000 à 1 999 habitants, 3 sièges pour les communes de 2 000 à 2 999 habitants et 5 sièges pour les communes de 3 000 à 3 999 habitants.

Ces conseillers seront élus ou désignés de façon différente selon la taille de leur commune. Ainsi pour les communes de moins de 1 000 habitants, une fois que le conseil municipal est installé et a élu son Maire, celui-ci sera automatiquement désigné conseiller communautaire. Dans les communes de 1 000 habitants et plus, pour la 1^{ère} fois en mars 2014, les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct.

Tous réunis autour du jeu à La Gresle et à Charlieu !

La fête du jeu, manifestation ludique et gratuite, a été organisée le 8 juin dernier par la ludothèque intercommunale pour découvrir et partager un moment de jeux en famille.

200 participants sont venus jouer à la salle des sports de La Gresle et ont profité des différents espaces mis à leur disposition :

- multi média avec l'espace cyber intercommunal : animations sur la réalité augmentée
- jeux de construction
- grands jeux en bois
- jeux de société
- espace bébés
- structures gonflables
- motricité
- jeux d'imitation (voitures, bricolage, coiffeuse, poupées...)

Les jeunes, dans le cadre du financement de leur séjour à Lisbonne, ont organisé une buvette-crêpes et un stand de maquillage.



Le Centre Social Eclat de Vivre de Charlieu, à l'occasion de la Fête Mondiale du Jeu et dans le cadre de ses 50 ans, a également organisé le samedi 25 mai "la Fête du Jeu et de la famille".

Au programme, différents types de jeux ont été proposés : stratégie, construction, coopération... un espace Petite Enfance... Participation de l'Espace Cyber intercommunal avec des ateliers sur la "Réalité Augmentée" et du groupe de jeux de l'AFR de Pouilly-sous-Charlieu. Egalement tout au long de la journée, un atelier maquillage et des démonstrations de Zumba. En fin d'après-midi, un lâcher de ballons a eu lieu dans la cour du Centre Social. La journée s'est terminée par un concert de NILS.

Cette fête du jeu, financée en partie par la Communauté de communes dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, a réuni environ 150 personnes tout au long de la journée.



Loire en Fête

Une rencontre familiale et festive couronnée de succès !

Les 1^{er} et 2 juin dernier, le public est venu nombreux assister à la 4^{ème} édition de la fête de la Loire. LOIRE en FETE, organisée par la Communauté de communes, en partenariat avec la commune de Pouilly-sous-Charlieu, a rassemblé environ près de 3 800 personnes, preuve d'un succès grandissant.

Les bords de Loire à Pouilly-sous-Charlieu (place Abel DUPONT) ont accueilli les festivités. Dès le samedi soir, un pique-nique champêtre était organisé, suivi d'un son et lumière, soirée clôturée d'un magnifique feu d'artifice.

La journée du dimanche offrait une multitude d'activités permettant ainsi de faire découvrir ou redécouvrir nos bords de Loire.

A midi, une centaine de repas étaient servis par l'association Familles Rurales de Pouilly-sous-Charlieu. Les amateurs de musique n'étaient pas en reste avec les prestations du groupe orléanais "La Bouline", mais aussi Clare BONHAM et les choristes de la chorale locale "Confluence".

Merci aux nombreux exposants qui ont participé et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de LOIRE en FETE dans une ambiance festive et familiale.

Le Festival de l'enfance

A la découverte des Trésors de La Bénisson-Dieu !



Charlieu-Belmont Communauté organise depuis plusieurs années le Festival de l'enfance et de la jeunesse. Ce festival vise à développer l'éveil culturel et artistique des jeunes, avec un programme s'adressant à la fois aux écoles maternelles et aux écoles primaires publiques et privées.

Cette année, le Festival s'est déroulé du 3 au 14 juin à La-Bénisson-Dieu sur le thème : **"A la découverte des Trésors de La Bénisson-Dieu"**.

Sur une journée, chaque classe de primaire a pu participer à 5 ateliers différents. L'atelier archéologique, mené par un archéologue chevronné, M. Bernard CHRISTOPHE, a permis aux enfants de retrouver des ossements de l'anthracothérium, animal préhistorique, qui vivait sur la commune il y a plus de 30 millions d'années. Les Amis de l'Abbaye de La-Bénisson-Dieu ont proposé une visite de l'Abbaye cistercienne en dévoilant divers objets liturgiques jusqu'alors précieusement gardés. Cédric BASSI, chargé d'animation au sein de la Communauté de communes a fait découvrir aux enfants différentes tuiles et briques fabriquées à La-Bénisson-Dieu et ses alentours car il existait beaucoup de carrières d'argile. Les murs de l'Abbaye accueillent de nombreux oiseaux et rapaces. Pour mieux les connaître, Maud et Julien JUBAN, fauconniers à St-Christophe-en-Brionnais, ont appris aux enfants les mœurs de ces rapaces. Les enfants ont pu observer de près un aigle, une buse et un faucon. Pour le dernier atelier, les enfants ont construit, à partir de

maquettes en bois, des arcs en bois cintrés, des arcs brisés et une croisée d'ogive. Cet atelier a permis de découvrir les techniques de construction à l'époque médiévale et de comprendre les principes d'édification d'une voûte romane et d'une voûte gothique.

En fin de journée, la Communauté de communes a offert un goûter aux enfants, composé de produits locaux : un sablé en forme de cloche accompagné d'un jus de fruit.

La Communauté communes a également proposé un spectacle "La fête chez Bibo le fermier" pour les écoles maternelles à la salle des Halles de Charlieu.

Ce fut encore cette année, un joli succès avec la participation de **1260 enfants sur les deux animations !**



Des structures pour l'accueil de vos enfants

Soucieuse de garder et d'éveiller les enfants sur son territoire et de proposer des activités aux jeunes, Charlieu-Belmont Communauté œuvre pour soutenir la création et le fonctionnement de structures d'accueil mais aussi pour offrir des services de qualité. Suite à la fusion, le territoire compte désormais de nombreuses structures. Faisons un petit tour d'horizon !

Petite Enfance

Un Relais Assistants Maternels offrant 590 places d'accueil individuel

2 sites :
Charlieu Tél. : 04 77 60 90 79
et Belmont - Tél. : 04 77 63 76 10

4 lieux de Temps d'accueil collectifs : Charlieu - Pouilly-sous-Charlieu - Belmont - Cuinzier

Trois Multi-accueils offrant 47 places d'accueil collectif

- **Les Enfants d'Abord** à Charlieu - Tél. : 04 77 60 29 98 et Vougy - Tél. : 04 77 65 22 60
- **Petit à Petit** à Ecoche - Tél. : 04 77 63 24 27

Quatre Micro-crèches offrant 39 places d'accueil collectif

- **Bulles de Mômes** à Cuinzier Tél. : 04 77 71 43 34
- **Les P'tits Loups** à St-Denis-de-Cabanne Tél. : 04 77 23 31 02
- **L'île aux P'tits Mousses** à Briennon Tél. : 04 77 60 19 87
- **Lilo Lutins** à Pouilly-sous-Charlieu Tél. : 04 77 71 98 46

Enfance

Des structures ouvertes les mercredis et/ou vacances scolaires

Sept Accueil de Loisirs (de 3 à 14 ans)

- **Drôles de P'tits Loups** accueil multi-sites à Belmont de la Loire - Tél. : 04 77 63 76 10
- **Artheyssone** à La Bénisson Dieu Tél. : 04 77 66 66 07
- **Léo Lagrange** à Charlieu - Tél. : 04 77 69 72 95
- **AFR** à Pouilly sous Charlieu - Tél. : 04 77 60 89 58
- **Animation Ressins Villages** à Nandax Tél. : 04 77 23 70 10
- **MJC Briennon** - Tél. : 04 77 60 73 15
- **MJC St Denis de Cabanne** - Tél. : 04 77 60 34 91



Jeunesse

Des structures ouvertes en soirée et/ou mercredis et week-end et/ou en fonction des projets

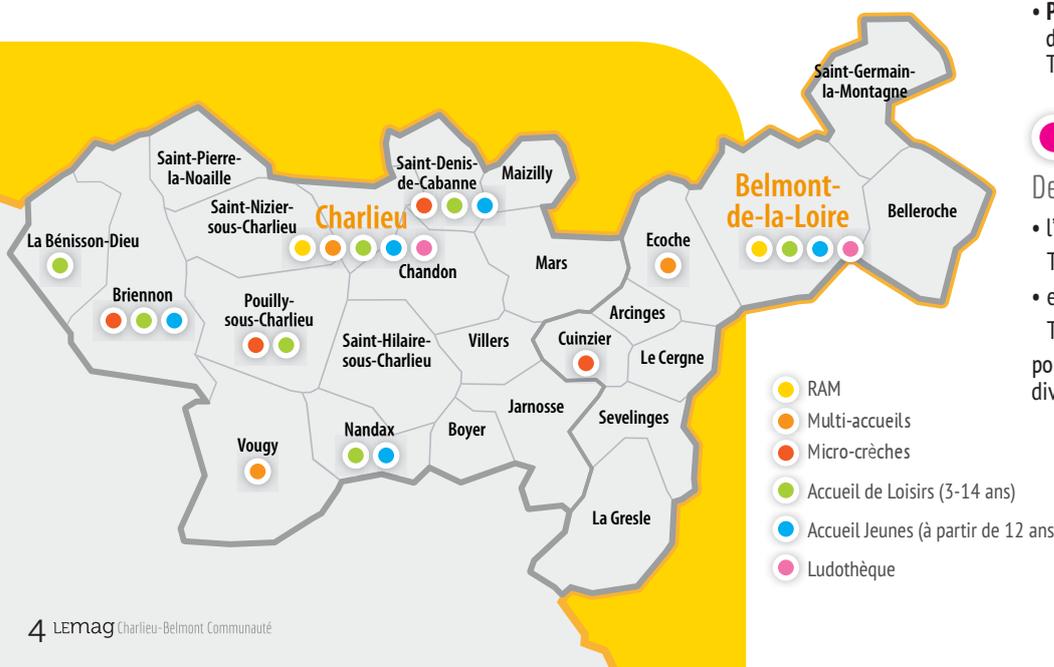
Cinq Accueil Jeunes (à partir de 12 ans)

- **Animation Ressins Villages** rayonnant sur les communes de Nandax - Vougy - St-Hilaire-sous-Charlieu - Villers - Jarnosse - Boyer Tél. : 04 77 60 18 97
- **MJC Briennon** rayonnant sur les communes de La Bénisson-Dieu - Briennon - St-Nizier-sous-Charlieu - Pouilly-sous-Charlieu Tél. : 04 77 60 73 15
- **MJC St Denis de Cabanne** rayonnant sur les communes de Maizilly - St-Denis-de-Cabanne - Mars - Chandon Tél. : 04 77 60 34 91
- **MJC Charlieu** Tél. : 04 77 60 05 97
- **Projets Jeunes** à Belmont en fonction des envies des jeunes Tél. : 04 77 63 76 10

Mais encore...

Deux Ludothèques

- l'une intercommunale à Belmont Tél. : 04 77 63 76 10
 - et l'autre Caisse d'Allocations Familiales à Charlieu Tél. : 04 77 60 05 79
- pour du prêt de jeux et des temps d'animation sur divers sites.



Déchèteries intercommunales

Pour recycler de plus en plus et de mieux en mieux...

Une nouvelle Communauté de communes Deux déchèteries

Pouilly-sous-Charlieu

1 déchèterie et 1 plateforme de stockage végétaux/inertes

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi :
de 9h à 18h non-stop

Chiffres 2012 :

- 6 992.36 tonnes de déchets
- 1 338 rotations
- 39 693 entrées déchetterie
- 26 865 entrées plate-forme

Belmont-de-la-Loire

1 déchèterie

(horaire hiver)

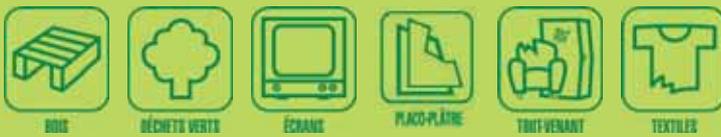
Mercredi, jeudi, vendredi
de 13h30 à 17h

Samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Chiffres 2012 :

- 796.101 tonnes de déchets
- 237 rotations
- 6 869 entrées

Une même consigne



A noter

Les professionnels doivent présenter leurs apports dans leur ancienne déchèterie d'affectation.

Contact service Déchets :

M. Franck Charrier - Responsable

Tél. : 04 77 69 36 11 ou 06 85 52 07 33

L'extension de la redevance incitative

sur le canton de Belmont-de-la-Loire

Au 1^{er} janvier 2013, les Communautés de Communes du Pays de Charlieu et du Canton de Belmont-de-la-Loire ont fusionné.

La nouvelle intercommunalité va être tenue d'harmoniser à terme son système de facturation des services déchets ménagers et assimilés.

La loi de programme relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement prévoit une date butoir pour l'introduction d'un volet incitatif dans la tarification. Ce dispositif est déjà en place sur 16 communes depuis 2009.

Afin d'étendre, la redevance incitative sur les 9 communes de l'ancienne Communauté de communes du canton de Belmont-de-la-Loire, le bureau d'études INDDIGO a été missionné pour réaliser jusqu'à la fin de l'année un plan projet détaillé en 3 phases :

- **Phase 1** : Etat des lieux des pratiques et usages avec l'étude sur les modalités de collecte et de comportements des usagers par rapport aux prestations du service déchets
- **Phase 2** : Etude des scénarii
- **Phase 3** : Mise en œuvre du dispositif choisi

En 2014, une enquête de conteneurisation sera réalisée pour déterminer les volumes de bacs à mettre en place afin de lancer une première facturation à blanc sur 2015. L'objectif est d'être opérationnel au 1^{er} janvier 2016 avec une comptabilisation des bacs sur l'ensemble de la nouvelle intercommunalité.

Pour ce faire, une première campagne de communication a été effectuée auprès des 9 conseils municipaux : cette information portait sur les règles de facturation et d'attribution des bacs et sur les évolutions qui ont été validées entre 2012 et 2013 à savoir entre autres le libre choix du bac.



Harmonisation

La fusion des 2 intercommunalités s'est effectuée avec 2 préoccupations majeures :

une harmonisation et une solidarité

Harmonisation des impositions

Les mêmes taux d'imposition

Les taux d'imposition des 2 intercommunalités étant très proches, leur unification semblait facile à réaliser.

C'est chose faite depuis le 1^{er} janvier 2013 avec de faibles conséquences fiscales pour les contribuables du nouveau territoire de Charlieu-Belmont Communauté qui seront désormais imposés selon les taux moyens pondérés.

	Pays de Charlieu	Canton de Belmont	Charlieu-Belmont Communauté
Taxe d'habitation	9,35 %	9,31 %	9,34 % taux 2013
Taxe foncière sur non bâti	1,78 %	2,05 %	1,86 % taux 2013
Contribution Foncière Entreprises	22,44 %	22,06 %	22,35 % taux 2013

Les mêmes abattements

Plusieurs abattements avaient été accordés sur la taxe d'habitation des contribuables de l'ex Communauté de Communes du Canton de Belmont pour leur résidence principale. Ces abattements n'existaient pas sur le Pays de Charlieu.

Au moment de la fusion, le Conseil Communautaire a décidé d'étendre ces avantages fiscaux sur tout le nouveau territoire. Pour des raisons de calendrier, cette harmonisation ne prendra effet qu'à partir de 2014.

	Pays de Charlieu	Canton de Belmont	Charlieu-Belmont Communauté
Abattement général à la base	0 %	2 %	2 % (abattement 2014)
Abattement condition modeste	0 %	5 %	5 % (abattement 2014)

Les mêmes exonérations de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Toutes les exonérations de CFE votées sur le Canton de Belmont ont été étendues au Pays de Charlieu, à savoir :

- Entreprises nouvelles : exonération de CFE pendant 2 années,
- En cas de reprise d'une entreprise en difficulté : exonération de CFE pendant 2 années,
- Installation nouvelle de médecins et professions médicales : exonération de CFE pendant 2 années,
- Librairie labellisée : exonération de CFE,
- Entreprises cinématographiques : exonération de CFE.

De même, la base de cotisation minimale de CFE a été unifiée.

- Base de calcul de la cotisation minimale de CFE : 300 € (elle était de 200 € sur le Canton de Belmont et de 607 € sur le Pays de Charlieu).



Un premier exercice budgétaire sous 3 axes :

Harmonisation comptable

- Les budgets principaux des 2 intercommunalités ont été fusionnés ainsi que plusieurs budgets annexes comme l'Enfance Jeunesse et le SPANC. Les autres budgets annexes continueront d'être gérés séparément.
- Depuis cette année, les comptes sont tenus avec un même logiciel comptable et avec les mêmes imputations budgétaires.

Harmonisation des produits

La taxe de séjour, qui n'existait que sur le Pays de Charlieu, a été étendue sur le Canton de Belmont depuis le 1^{er} juillet 2013.

La redevance générale incitative "Déchets Ménagers", qui existe déjà sur le Pays de Charlieu, devra être étendue au Canton de Belmont le 1^{er} janvier 2016.

Une dotation de solidarité est mise en place dès cette année au profit principalement des communes les moins favorisées financièrement. Une somme de 187.000 € a été prévue au budget 2013 qui sera versée aux communes membres en fonction de 3 critères de répartition : la population, le potentiel financier et l'effort fiscal.

La maîtrise des dépenses, la politique du recouvrement et la renégociation de la dette

Maîtrise des dépenses

L'analyse financière réalisée l'an dernier a montré la faiblesse de l'autofinancement de notre intercommunalité qui risque de se voir contrainte d'emprunter pour réaliser ses nombreux programmes d'investissement.

Pour ne pas alourdir la dette et ne pas majorer les taux d'imposition, il a été décidé de limiter le montant des dépenses de fonctionnement dès 2013. Ce premier exercice budgétaire servira par la suite de budget de référence et permettra un meilleur encadrement des dépenses à partir de 2014.

Politique du recouvrement

Pour faire face aux impayés, un rapprochement avec les services de la Trésorerie paraissait nécessaire pour conjuguer nos efforts et améliorer la circulation de l'information entre nos 2 services.

Une convention de partenariat sera proposée prochainement au nouveau Trésorier de Charlieu pour définir le rôle de chacun et assurer un meilleur suivi des retardataires.

Renégociation de la dette

Quatre emprunts susceptibles de renégociation ont été ciblés. Dès réception des conditions financières imposées par les banques interrogées, des propositions seront présentées au Conseil Communautaire pour réduire la durée des emprunts ou réduire notablement leur coût.



La promotion des marchés

Afin de mettre en valeur les marchés hebdomadaires du Pays de Charlieu, Charlieu-Belmont Communauté a pris en charge l'achat de panneaux signalétiques "Marchés de France", pour les communes de Briennon, Charlieu et Pouilly-sous-Charlieu. Installés aux entrées de ces communes, les panneaux indiquent les jours et horaires des marchés.

Dans le même esprit de promotion du secteur d'activités des commerçants non sédentaires, la Communauté de communes a participé à la rédaction d'un "Guide 2013-2014 des marchés du Roannais" avec le Syndicat Mixte Roannais Pays de Rhône-Alpes et la Chambre de Commerce et d'Industrie Roanne Loire Nord. Ce document pratique recense par jour et par commune l'ensemble des marchés de plein-air ainsi que les principales foires commerciales. Le guide est disponible dans les mairies, les offices de tourisme et auprès des hébergeurs du Roannais.



La 2nd édition du Salon du Bon Vivre... Une belle réussite !

Porté par l'association Charlieu Ma Boutique et organisé par un groupe de travail composé d'artisans, de commerçants et d'élus de Charlieu-Belmont Communauté, le Salon du bon vivre, pour sa seconde édition, a connu un réel succès. L'évènement, en préparation depuis près d'un an, s'est tenu sur le site du lycée agricole de Ressins à Nandax, le dimanche 2 juin. Ce jour-là, près de 50 professionnels du territoire s'étaient donnés rendez-vous pour présenter leurs savoir-faire au public, organiser des démonstrations, et donner des informations sur leurs métiers. Le Salon du bon vivre c'était aussi des animations pour tous : espace cyber, ludothèque, maquillage pour enfants, structure gonflable ou encore tombola. Des spectacles équestres et des défilés de mode professionnels, par les mannequins du Comité Miss Bourgogne, sont également venus compléter la palette, déjà nombreuse, des activités proposées sur le salon. Parmi les 2 500 visiteurs du Salon, nombreux sont ceux à avoir dégusté le repas gourmand proposé par la ferme de Ressins et tous ont apprécié l'accueil et la convivialité des exposants.



Retrouvez les informations et une galerie souvenir sur : www.salondubonvivre.fr

La sortie du Guide des savoir-faire du Canton de Belmont



Des suites d'une concertation avec les professionnels du Canton de Belmont-de-la-Loire, Charlieu-Belmont Communauté a décidé d'éditer un "Guide des savoir-faire", propre au Canton, sur le modèle de celui du Pays de Charlieu édité en 2011. Le guide des savoir-faire du Canton de Belmont répertorie l'ensemble des acteurs économiques qui l'ont souhaité soit près de 300 bonnes adresses. Ce guide deviendra, nous le souhaitons, un outil incontournable dans votre vie de tous les jours, que vous soyez habitant du Canton ou touriste de passage, pour découvrir ou redécouvrir les professionnels proches de chez vous, les services du territoire et la diversité des activités associatives. Imprimés en 5 000 exemplaires, cet ouvrage sera distribué à tous les foyers du Canton de Belmont-de-la-Loire et en libre dépôt sur de nombreux sites de la Communauté de communes.

Arrivée de Mme Marion Jolivet dans la cellule économique en tant qu'animatrice commerce-artisanat.

Mme Amandine Cartet est, depuis la rentrée, animatrice multi-média à l'Espace Cyber inter-communal.



Marion Jolivet - Amandine Cartet

Contact service Economie

Mme Marion Jolivet
Animatrice commerce-artisanat

Tél. : 04 77 69 36 17 ou 06 04 51 50 37



Un nouvel élan pour l'abattoir de Charlieu

Les travaux de rénovation et d'extension de l'abattoir portés par la Communauté de communes ont été lancés en septembre 2012. L'abattoir étant resté en activité pendant la durée du chantier, un travail de coordination entre les entreprises de travaux, les services de l'Etat et les salariés de l'abattoir a permis un bon déroulement du chantier. Le coût des investissements, pour la partie immobilière, qui s'élève à environ 2 millions d'euros HT, sera répercuté sur le montant du loyer et ainsi payé par l'abattoir.

Parallèlement aux investissements immobiliers, un important travail de réorganisation interne a été lancé. L'objectif est de professionnaliser le fonctionnement de l'abattoir mais également celui de la Société Anonyme d'Economie Mixte (SAEM) qui gère l'abattoir et dont la Communauté de communes est l'actionnaire majoritaire. Ainsi, des commissions thématiques et des outils de management et de reporting ont été mis en place. Une nouvelle organisation pour le nettoyage est également en cours d'expérimentation. Afin de mener à bien ce projet, l'abattoir est aidé par la Communauté de communes et par un cabinet de consultant extérieur pour la partie technique. Pour rappel, le projet a bénéficié de financements de l'Europe, de l'Etat, de la Région Rhône-Alpes et du Département de la Loire.

Des travaux engagés sur les zones d'activités

La Communauté de communes a signé en octobre 2012 un marché pluriannuel de 1 525 947 € HT avec les entreprises Eiffage et Chavany pour les travaux d'extension des zones d'activités de Charlieu (3 ha), de Saint-Denis-de-Cabanne (2,5 ha) et de Pouilly-sous-Charlieu (4 ha) ainsi que pour la remise aux normes de la zone d'activités de Briennon (gestion des eaux pluviales). En prenant en compte l'ensemble des coûts d'aménagement (étude, aspect paysager, travaux...), le prix d'aménagement est en moyenne de 25 € par m². Sachant qu'aucune aide n'a pu être mobilisée, le Conseil Communautaire a voté en mai dernier l'augmentation du prix de vente des terrains sur les zones d'activités de Saint-Denis-de-Cabanne, de Charlieu et de Briennon de 13,50 € HT/m² à 15 € HT/m². Le prix des terrains à destination artisanale le long de la rue Bel air sur la zone d'activités de Pouilly-sous-Charlieu a également été fixé à 15 € HT/m². Cependant, le prix des terrains à vocation industrielle sur cette même zone a été fixé à 18 € HT/m².

La Communauté de communes a également décidé de vendre des lots desservis et non lotis. Dorénavant, les entreprises devront gérer en direct leurs raccordements aux réseaux situés sous trottoir. Une aide de 4 000 € par projet a cependant été mise en place afin de couvrir l'ensemble des frais nouvellement supportés par les porteurs de projet.

Afin de garantir une certaine qualité environnementale au sein des zones d'activités, un règlement de zones et un cahier des charges de lotissement et de cession ont été mis en place. Ces documents permettent de fixer par exemple la couleur des façades, les délais de construction ou les conditions de revente.



Claire Laignez - Candice Friedenber

Arrivée de Mme Candice FRIEDENBERG dans la cellule économique

Chargée de missions des affaires économiques depuis deux ans, Mme Claire LAIGNEZ a quitté son poste fin juillet. Elle travaille depuis en Auvergne, sa région d'origine et continue sa carrière dans le développement local. Elle est remplacée par Mme Candice FRIEDENBERG.

Contact service Economie

Mme Candice Friedenber
Responsable des affaires économiques

Tél. : 04 77 69 36 13 ou 06 81 03 78 44

La création d'un atelier partagé sur la zone d'activités des 4 Vents à Belmont-de-la-Loire

Conscient du déficit de bâtiment industriel vacant sur le territoire, la Communauté de communes a lancé fin 2012 un projet de création d'ateliers partagés sur la zone d'activités des 4 Vents. Le cabinet Armade, en groupement avec M. PERRIN, économiste de la construction, Hélaïr ingénierie et le bureau d'études BA structure, a été retenu en tant que maîtrise d'œuvre.

D'une surface totale de 1 747 m², ce projet est constitué de 3 modules composés chacun d'une partie atelier et d'une partie bureau. Les travaux

sont estimés à 1 279 039 € HT mais la Communauté de communes devrait bénéficier des aides de la Région Rhône-Alpes et du Conseil Général de la Loire.

Sachant que les travaux ont commencé, les deux porteurs de projets ont d'ores et déjà été identifiés. Ils devraient déménager au printemps 2014. Le dernier atelier d'une surface totale de 177 m² reste donc disponible.



A la recherche des potions magiques de Mathéron...

découvrez le patrimoine en vous amusant !

La commune de Belleruche, tout comme trois autres villages du Roannais, sert de décor à cette chasse au trésor interactive en plein air. Un moment ludique et convivial à partager en famille.

Votre mission sera d'aider Mathéron, un alchimiste du 15^e siècle, à sauver le Roi d'un grand danger. A l'aide d'un carnet de route et d'une clef magique, les joueurs devront trouver dans chaque village les "Portes du Temps" qui leur révéleront leurs secrets.

Le but du jeu est de retrouver un voleur et de reconstituer une drôle de potion magique. La résolution finale se fait sur une borne interactive appelée "Porte des Révélations".

Pour commencer la partie, rien de plus simple. Il vous suffit de vous munir d'un kit de jeu (10 €) valable pour les quatre villages, disponible dans les offices de tourisme et syndicats d'initiative du Roannais et dans quelques points de vente locaux.

Après cette aventure, les joueurs sont invités à poursuivre leur enquête dans un autre village. Ils devront alors démasquer les complices du premier voleur et reconstituer une autre potion magique tout aussi incroyable.

Ce jeu totalement innovant est le fruit d'un appel à projet régional auquel a répondu la structure intercommunale. C'est un outil qui complète l'offre touristique du territoire, notamment pour la clientèle familiale, tout en utilisant les nouvelles technologies.

Plus de renseignements sur matheron.net



Les acteurs culturels et touristiques

Au cœur d'une stratégie d'organisation à 10 ans

De nombreux acteurs interviennent dans les champs culturels et touristiques : communauté de communes, communes, associations...

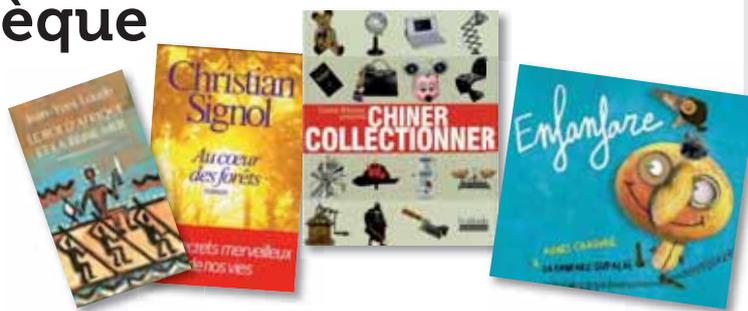
Afin de dresser un bilan sur leurs interventions respectives, mais aussi et surtout de mettre en place une organisation qui éclaircisse les rôles et missions de chacun tout en confortant leur pérennité et leur professionnalisme, Charlieu-Belmont Communauté a diligenté une étude accompagnée par le bureau d'études Planeth (Paris).

La fin d'année 2012 a été consacrée à l'audition des personnes ressources du territoire. A partir de ces rencontres, le bureau d'études a dressé un diagnostic sur l'organisation de l'offre culturelle et touristique en soulignant ses points forts mais aussi ses faiblesses auxquelles il conviendra de répondre : tâches administratives lourdes pour des bénévoles de surcroît de moins en moins nombreux, insuffisance de management, faiblesse de la gouvernance avec un manque de dialogue et d'échanges, équilibre budgétaire difficile...

Un scénario à 10 ans sera prochainement soumis à l'approbation du conseil communautaire qui aura à débattre sur des propositions d'actions : définir les sites touristiques qui relèveront de la compétence de la communauté de communes tout en clarifiant leurs modes de gestion ; faire évoluer le statut associatif de l'office de tourisme et lui confier de nouvelles missions sous l'égide d'un directeur...

L'enseignement musical (via l'école de musique intercommunale), la lecture publique (via la médiathèque intercommunale et les bibliothèques municipales), le soutien à l'événementiel seront aussi à l'ordre du jour des débats.

Les coups de cœur de la médiathèque



“Le roi d’Afrique et la reine mer”
de Jean-Yves Loude.

Editions Actes sud.

Avant de voyager en Côte roannaise avec ses ânes (2011), Jean-Yves Loude a sillonné le Mali. Cet ethnologue écrivain-voyageur fait escale à la médiathèque au mois d’octobre.

“Au cœur des forêts”
de Christian Signol.

Editions Audiolib. (CD MP3 6h20 d’écoute).

Une histoire d’aujourd’hui, qui parle de nature et de transmission. Christian Signol reste un des meilleurs auteurs de romans de terroir, et cette version audio est lue avec beaucoup d’intensité par le comédien Patrick Descamps.

“Chiner - collectionner”.

Editions Hoëbeke

Avec ce gros catalogue, les objets du quotidien dévoilent leurs secrets. A la fois guide pratique et documentaire sur les arts décoratifs du XX^{ème} siècle, ce livre est une mine d’informations pour tous les amateurs de brocantes et les passionnés d’histoire.

“Enfanfare”.*

Label enfance et musique.
(CD musique)

La musicienne et chanteuse Agnès Chaumié et la fanfare Supalaï nous offrent un disque à la fois tonique et plein de douceur, à écouter en famille et dès le plus jeune âge.

Ce CD fait partie des achats réalisés depuis deux ans pour développer un rayon musique jeunesse à la médiathèque.

Pôle Ressource Numérique Local (PRNL) Un outil au service du territoire

L’Espace Public Numérique de la Communauté de Communes a été créé en mai 2003, en réponse à l’Appel à projet du Conseil Général de la Loire. Son objectif initial était de réduire la fracture numérique en proposant des activités d’initiation ou de perfectionnement variées et encadrées, des ateliers collectifs ou des ateliers individuels, ou encore des plages réservées à la libre consultation.

Suite à l’évolution des usages du numérique, la Communauté de Communes a constitué un groupe de travail pour mettre en place en 2014 un Pôle Ressource Numérique Local afin de proposer des services plus adaptés à la demande des publics.

En effet, à l’heure du web 2.0, l’internaute n’est pas que consommateur mais aussi acteur car il produit du contenu ! La future mission du PRNL sera notamment de mettre à disposition des ressources humaines et matérielles, des outils et services numériques au bénéfice des acteurs et projets locaux. Ainsi, la Communauté de Communes souhaite faire des Technologies de l’Information et de la Communication un outil transversal d’accompagnement de projets, vecteur de dynamique sur l’ensemble du territoire.

C’est dans ce but, qu’Amandine, CARTET, nouvelle animatrice multimédias, a été recrutée en septembre dernier.

Interview d’Amandine Cartet,
animatrice multimédias

Amandine, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis originaire de Saône-et-Loire, à quelques pas de Charlieu. A 26 ans, j’ai déjà un large parcours dans l’animation des publics, que ce soit les jeunes, les personnes porteuses de handicaps ou encore les acteurs économiques. Cela faisait 3 ans que j’étais en poste à la Communauté de communes, au sein des affaires économiques, en tant qu’animatrice commerce artisanat. C’est tout naturellement que je me suis intéressée au poste d’animatrice multimédias.

Quelles vont être vos missions dans le cadre de ce nouveau poste ?

Je suis en charge de la mise en place du projet du PRNL en collaboration avec l’équipe projet et de l’animation des ateliers à l’Espace Cyber et en itinérance sur l’ensemble du territoire via le Centre Multimédia Itinérant (CMI). A noter les horaires d’ouverture au public ont changé depuis la rentrée : désormais je vous accueille **les mercredis et jeudis matins de 9h à 12h30 et le samedi de 9h à 12h dans la salle du conseil – 9 place de la Bouverie à Charlieu**. Je suis également chargée d’accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets en lien avec le numérique. Mon rôle est aussi de faciliter et de promouvoir pour les professionnels le travail à distance et le co-working qui est un type d’organisation de travail qui regroupe deux notions : un espace de co-travail et un réseau de travailleurs encourageant l’échange et l’ouverture.

Que va-t-il se passer à l’Espace Cyber en cette fin d’année ?

L’Espace Cyber a participé en octobre dernier à la semaine “Une semaine pour un emploi” et à la semaine bleue en proposant un atelier “recherche

d’emploi et numérique”, en animant le cybermarché de l’emploi sur le marché de Charlieu et en présentant le projet “mémo rit” réalisé par les jeunes de la MJC de Briennon.

Le 15 novembre, l’Espace Cyber proposera différents ateliers lors de la veillée de jeux familiale tout public organisée par l’AFR de Pouilly-sous-Charlieu - à partir de 18h à la salle des Carillons à St-Nizier-sous-Charlieu. Nous prévoyons aussi des interventions auprès de toutes les classes de 5^{ème} sur l’éducation aux médias en partenariat avec Fréquence école. Nous reconduisons cette année le café cyber au collège Michel Servet.

Deux nouveautés pour cette fin d’année :

- **les veillées numériques** le 2^{ème} mardi de chaque mois de 19h à 20h, ouverte à tous sur inscription. La 1^{ère} aura lieu le **12 novembre** à la médiathèque et portera sur les tablettes numériques
- l’espace cyber a conventionné avec la Région Rhône-Alpes afin de pouvoir délivrer le **Pass Numérique**, dispositif financé par la Région. Il permettra à tout citoyen désireux de développer sa culture numérique sur un parcours de 10h articulé autour de 4 grands thèmes : Identité numérique, protection de la vie privée, données personnelles/ Accès et production d’informations (modèle collaboratif, réseaux sociaux, blogs)/ Nouvelles relations usagers-administration (e-admin, démarches en ligne)/ Expression citoyenne (outil d’animation de la vie locale, médias citoyens...).

Rhône-Alpes

Si vous avez un projet en lien avec le numérique ou si vous souhaitez participer à ces animations, n’hésitez à contacter l’**Espace Cyber au 06 81 85 23 91** ou par mail espace.cyber@ccpayscharlieu.fr.



Etat d'avancement du SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif

Les diagnostics de l'existant imposés par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques ont débuté sur le territoire à la fin de l'année 2009. Des réunions publiques sont organisées dans chaque commune du territoire afin de présenter aux usagers concernés les objectifs du travail qui est demandé aux communes et le déroulement de la visite de diagnostic. En effet, un technicien se rend dans les habitations qui ne sont pas raccordées au réseau collectif de collecte des eaux usées. Il vérifie la constitution, le fonctionnement, l'état et l'entretien de l'installation. Cette analyse lui permettra de classer l'installation conformément à ce que demande la grille de notation des systèmes d'assainissement non collectifs.

En fonction de l'impact des habitations sur l'environnement ou la salubrité publique, le propriétaire actuel ou le futur acquéreur pourra se voir imposer des travaux pouvant aller de un an lors d'une vente à 4 ans pour les points noirs.

A ce jour, près de 2 050 diagnostics ont été réalisés à l'échelle du territoire soit près de 55 % du parc total des installations. Les diagnostics sont actuellement en cours sur les communes de Villers et Saint-Nizier-sous-Charlieu, Jarnosse et Nandax. Comme dans les autres communes, des réunions publiques de pré-

sentation sont effectuées mais les propriétaires souhaitant obtenir des renseignements plus rapidement ou désirant obtenir un diagnostic de leur installation peuvent se rapprocher des techniciens dont les coordonnées sont reprises ci-dessous.

Pour rappel, tous les travaux d'assainissement, que ce soit pour une installation neuve ou une réhabilitation, doivent faire l'objet d'une demande auprès du SPANC qui s'assurera de la conformité du projet avec la réglementation en vigueur et avec les contraintes de la parcelle. L'évolution technique et réglementaire permet d'offrir au particulier un large choix de filières agréées. En effet, il est possible d'installer des filières classiques (tranchées d'épandage, filtre à sable,...) comme des filières plus récentes (micro-stations, filières compactes, Filtres plantés de roseaux individuels ...).

N'hésitez pas à contacter les techniciens pour vos projets de travaux.

Guillaume Vallée et Nicolas Matray

9, place de la Bouverie - 42 190 CHARLIEU
04 77 69 36 16

Filtre à sable vertical drainé avant recouvrement



Filière compacte (copeaux de coco)

Station d'épuration de Charlieu : après un an de fonctionnement

Avec la mise en service de la nouvelle station d'épuration en février 2012, la commune de Charlieu, détenant la compétence traitement de l'eau, et la Communauté de communes, ayant la compétence traitement des boues, ont établi un plan de coordination. Ce document a pour objectif de prévenir des risques liés à l'interférence entre les activités, les installations et les matériels des 2 exploitants indépendants que sont la mairie et VEOLIA, prestataire de service agissant pour le compte de la Communauté de communes.

Une convention de fonctionnement entre la mairie de Charlieu et la Communauté de communes a également été signée pour prévoir la répartition financière des coûts de fonctionnement de la nouvelle station d'épuration entre ces deux collectivités ainsi que les modalités de son exploitation.

En termes de production, la centrifugeuse de la filière traite environ 1000 m³ par mois de boues brutes issues des différentes stations d'épurations de la Communauté de communes. La siccité moyenne (pourcentage massique de matière sèche des boues) de celles-ci, homogénéisées dans le silo, est de 1,3% soit 13 g de Matières Sèches par litre de boues. Après centrifugation et ajout de chaux pour hygiéniser les boues et permettre l'apport calcique nécessaire pour l'épandage agricole, la siccité obtenue est d'environ 29% représentant un tonnage de boues traitées chaulées de l'ordre de 45 à 50 tonnes mensuels. Ces boues sont stockées sur les aires couvertes d'une capacité de l'ordre de 6 à 8 mois de production dans l'attente d'un enlèvement pour être épandues sur différentes parcelles agricoles. Ces boues sont de meilleure qualité pour les agriculteurs. En effet, les analyses sur les ETM (Eléments Traces Métalliques), les CTO (Composés Traces Organiques) et les paramètres agronomiques montrent que les teneurs sont toutes inférieures aux valeurs limites correspondantes à l'arrêté du 8 janvier 1998.

Ce nouvel équipement, ouvert aux visites scolaires sur inscription, a aussi été une opportunité de développer des compétences en interne pour le personnel communal.





Bords de Loire en Roannais :

Poursuite de la lutte contre la Jussie

Le programme Bords de Loire en Roannais vise à protéger et valoriser le fleuve Loire et ses abords. Il comprend une trentaine d'actions mises en œuvre par 3 collectivités partenaires : Charlieu-Belmont Communauté, Roannais Agglomération et la commune de Perreux. S'élevant à 2 millions d'euros sur 5 ans (2010 à 2014), il est soutenu par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Général de la Loire et la Région Rhône-Alpes (75 % de subvention au total).

La lutte contre les plantes invasives constitue l'une des actions phares du programme. Cette année, la lutte contre la Jussie, plante aquatique invasive originaire d'Amérique du Sud, qui entraîne la fermeture des milieux et une perte de biodiversité, a ainsi fait l'objet d'importantes opérations d'arrachage. Une stratégie a été définie autour de trois modes d'actions :

- Un arrachage mécanique sur des sites fortement envahis,
- Un arrachage manuel en complément de ces interventions mécaniques mais aussi sur des sites fortement envahis mais fragiles,
- Une veille et un arrachage ponctuel sur des sites peu envahis.

Sur le territoire de la Communauté de communes ce sont ces deux dernières approches qui ont été retenues, à Pouilly-sous-Charlieu :

En effet, la gravière de Pouilly, en cours d'envahissement important, a été choisie pour une opération d'arrachage manuel intensif, car elle a également fait l'objet d'une restauration de fraysère à brochets en 2012, qu'une intervention mécanique aurait pu détériorer. L'entreprise Fougère, spécialisée dans ce type de chantier, est donc intervenue en juin pendant 2 semaines, avant que les niveaux d'eau ne baissent et n'empêchent l'évacuation des déchets par des barques : 90 % de ce site de 5 000 m² a pu être traité, et 53 m³ de jussie ont ainsi été arrachés. Si quelques repousses sont visibles et laissent supposer un second passage l'année prochaine, les résultats sont encourageants !

En parallèle, l'Office Nationale des Forêts réalise une veille et un arrachage régulier pendant tout l'été, sur les bords de Loire entre la gravière et le cul de Sornin.

Les autres actions menées en 2013 en bref

Sur le territoire de Charlieu-Belmont Communauté, les discussions pour l'ouverture d'un cheminement pédestre reliant Aiguilly (sur la commune de Vougy) à Pouilly-sous-Charlieu se poursuivent.

Sur les trois collectivités :

Un plan de gestion a été élaboré pour définir de nouvelles actions à mettre en œuvre,

Des journées pédagogiques ont été organisées auprès de 43 classes de la maternelle au CE1 : une intervention en classe suivie d'une sortie avec un animateur Nature ont ainsi permis aux plus petits de découvrir le milieu naturel.

La lutte contre la Renouée du Japon et les suivis scientifiques se sont poursuivis (oiseaux, castors, loutres, qualité de l'eau...),

Le programme Bords de Loire a également participé à l'organisation de Loire en Fête.

Contact service Rivières et Chemin

M François Paret - Responsable

Tél. : 04 77 69 36 12 ou 06 80 02 74 83



10 juin (avant opération d'arrachage) 4 juillet (après opération d'arrachage)



Bords de Loire
en Roannais

Participez au défi "Famille à Energie Positive"

et réduisez vos consommations d'énergie d'au moins 8% !



Fort du succès des éditions précédentes, HELIOSE - Espace Info Energie de la Loire - relance le défi "Familles à énergie positive" du 1^{er} décembre 2013 au 30 avril 2014. Pour la 3^{ème} année, Charlieu-Belmont Communauté soutient financièrement cette action et contribue au recrutement des équipes.

Le principe ?

Des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent pour représenter leur territoire et concourir avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Aucun investissement matériel n'est requis, il s'agit uniquement de modifier quelques habitudes quotidiennes. Locataire ou propriétaire, tout le monde peut participer. Vous pouvez former votre propre équipe avec vos amis, vos

collègues de travail, vos voisins... Différents événements auront lieu durant le défi. Des lots sont prévus pour les équipes gagnantes.

L'objectif ?

Chaque équipe fait le pari d'atteindre 8 % d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédant le défi afin d'appliquer les objectifs de Kyoto concernant le réchauffement climatique au niveau local.

Lors de l'édition 2012-2013, les 250 familles participantes ont réussi à économiser en moyenne 200 € sur leur facture énergétique annuelle !

Serez-vous prêt à relever le défi ?

Inscrivez-vous jusqu'au 15 novembre sur www.familles-a-energie-positive.fr



Balade thermographique

Venez découvrir comment détecter les déperditions de chaleur !

Dans le cadre de sa convention sur les actions en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables avec l'association HELIOSE, Charlieu-Belmont Communauté organise une balade thermographique le **samedi 7 décembre 2013**. La balade partira du siège de la Communauté de Communes - 9 place de la Bouverie à Charlieu - à 8h30.

Elle sera suivie d'une conférence à 10h30 dans la salle du conseil communautaire pour mieux comprendre les déperditions énergétiques des logements. Des images seront réalisées à l'aide d'une caméra thermographique afin de détecter les faiblesses d'isolation (fuites d'air, ponts thermiques) de plusieurs types de maisons de la ville de Charlieu.

A partir des images prises, le conseiller Info Energie vous présentera les solutions à mettre en œuvre pour remédier aux différents défauts d'isolation, les moyens de rénover de manière performante et les aides financières existantes.

Mme Mathevon, architecte conseil, mandatée par le Conseil Général de la Loire, interviendra aussi à 10h30 pour vous apporter des conseils sur votre futur projet de rénovation ou de construction. A noter, des permanences sont tenues par l'architecte conseil le 3^{ème} lundi de chaque mois à Charlieu et le 3^{ème} mercredi de chaque mois à Belmont-de-la-Loire - sur inscription auprès de Charlieu-Belmont Communauté.

Contactez

HELIOSE

04 77 31 61 16

www.heliose42.org



L'ouverture prochaine d'une maison des services

De nouveaux locaux pour l'école de musique intercommunale



Afin de favoriser le maintien de services de proximité, mais aussi d'améliorer les conditions d'accueil de l'école de musique intercommunale, la Communauté de Communes, propriétaire d'un bâtiment dans le centre-ville de Charlieu, va prochainement y lancer des travaux de rénovation.

L'ancien logement des sœurs hospitalières devrait ainsi accueillir pour la rentrée 2014 différentes structures qui assureront des permanences à destination de la population : Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Pôle Emploi, Mission Locale du Roannais, ASOIE, ELLIPPS, permanence retraite de la CARSAT, le SYMISOA.

Une dimension culturelle est également donnée à ce projet avec la rénovation de l'école de musique intercommunale et le déménagement de l'Espace Cyber au sein de ce même bâtiment.

ASOIE : Association Solidarité pour l'Orientement l'Insertion et l'Emploi

ELLIPPS : Espace Local de Lutte contre l'Illettrisme de Promotion Professionnelle et Sociale

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

SYMISOA : SYndicat Mixte du SOrnin et de ses Affluents

L'école de Musique du Pays de Charlieu-Belmont vous propose plus d'une dizaine de cours d'instruments et des groupes de pratique collective (chorale, atelier rythmique, musiques actuelles...) sans oublier la formation musicale et l'éveil musical pour les petits !

Pour plus de renseignements :

EMPCB

9 Bd Général Leclerc

Cour des Musées 42190 CHARLIEU

Tél. : 04 77 60 19 09

<http://empc.charlieu.free.fr>

Un fonds intercommunal consacré aux travaux de protection des habitations contre le risque inondation



Clapet anti-retour



Batardeau



Hydro-bags en place

Une partie du territoire est soumise au risque inondation, et est en conséquence couverte par un Plan de Prévention du Risque Naturel d'Inondation (PPRNI).

Le contrat de rivière Sornin, porté par le SYMISOA depuis 2008, comporte un volet relatif aux inondations. Dans ce cadre, une campagne de diagnostics de la vulnérabilité des bâtiments situés dans l'emprise du zonage du PPRNI a été réalisée de décembre 2009 à juin 2011 (prestataire : cabinet GINGER ENVIRONNEMENT). Les propriétaires qui ont fait expertiser leur habitation à cette occasion ont été destinataires d'un rapport d'expertise. Ce rapport contient un certain nombre de préconisations de travaux à réaliser pour réduire la vulnérabilité des personnes, des biens et du bâti face au risque inondation.

Dans la continuité de cette opération, la Communauté de communes souhaite aider financièrement les propriétaires occupants ou bailleurs pour réaliser tout ou partie des travaux préconisés dans le rapport d'expertise.

Ce fonds "risque inondation" ouvert depuis le 1^{er} septembre court jusqu'au 31 août 2014 (date butoir pour présentation des factures après accord de subvention).

Cette aide financière, accordée par logement, se calcule en fonction du revenu fiscal de référence par part.

Pour connaître toutes les modalités financières et la procédure de demande de subvention, merci de prendre contact avec :

Céline Déchavanne

Chargée de mission du contrat de rivière Sornin

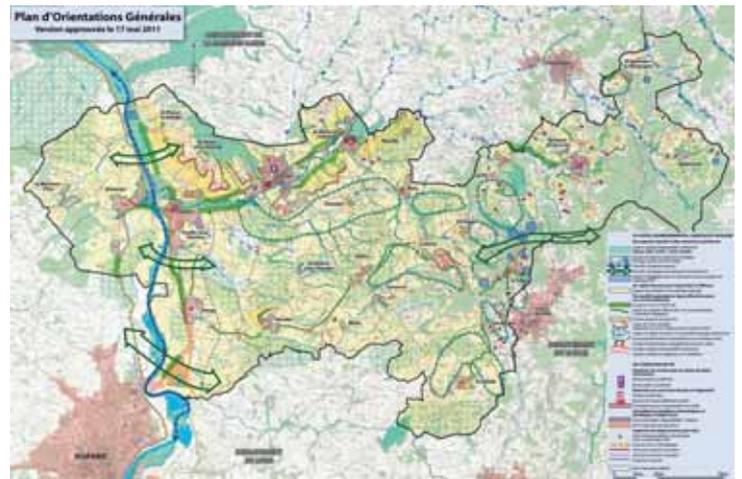
04 77 60 97 91

c.dechavanne@symisoa.fr

Actualités du SCoT du Bassin de Vie du Sornin

Schéma de Cohérence Territoriale

Comme suite à la fusion de la Communauté de Communes du pays de Charlieu avec la Communauté de Communes du canton de Belmont-de-la-Loire, le syndicat mixte du SCoT du Bassin de Vie du Sornin a été dissous le 1^{er} janvier 2013. Le SCoT est donc devenu un service de la nouvelle structure, Charlieu-Belmont Communauté.



Les objectifs du SCoT pour le moyen (10 ans) et le long terme :

- Il fixe les orientations fondamentales de l'aménagement, compte tenu de l'équilibre qu'il convient de préserver entre les développements urbains, l'exercice des activités agricoles et des autres fonctions économiques ainsi que de la préservation de la qualité de l'air, des milieux, sites et paysages naturels ou urbains ;
- Il ne détermine pas la destination générale des sols mais prévoit une stratégie globale d'aménagement, en conciliant les politiques d'aménagement (habitat, transports, services,...)
- Il limite l'étalement urbain en restructurant les espaces organisés, dans le respect des équilibres généraux.

Le contenu du SCoT :

- **Le rapport de présentation** : il présente le diagnostic du territoire et l'état initial de l'environnement. Il explique les choix retenus pour établir le PADD et le DOG,...

- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : C'est un document obligatoire dans lequel le syndicat exprime de quelle manière il souhaite voir évoluer son territoire dans le respect des principes de développement durable.

- **Le Document d'Orientations Générales (DOG)**: il traite de la mise en œuvre du PADD sur certains secteurs, il est opposable.

- **Le Plan d'Orientations Générales (POG)**, il transcrit les données du DOG de manière cartographique.

Le SCoT est exécutoire depuis le 6 Août 2011, de ce fait les communes doivent mettre en compatibilité leur document d'urbanisme. Les communes qui possédaient un PLU ou une Carte Communale disposent d'un délai de 3 ans, c'est-à-dire qu'au 5 Août 2014 elles doivent avoir achevé la mise en compatibilité de leur document.

Pour les communes qui possédaient un POS, il n'y a pas de délai, elles doivent immédiatement se mettre en compatibilité. Aujourd'hui la quasi-totalité des communes ont lancé la démarche.

Pour les communes qui ne possédaient pas de document d'urbanisme, les orientations d'aménagement du SCoT leur sont applicables depuis le 6 Août 2011.

La chargée de mission du SCoT accompagne aujourd'hui les communes dans leurs démarches et veille au respect de la compatibilité des documents avec ceux du SCoT.

La communauté de communes Charlieu-Belmont Communauté -service du SCoT- est également le maître d'ouvrage de l'étude du schéma stratégique d'alimentation en eau potable des collectivités de l'"inter-SCoT" Sornin/Roannais.

L'étude porte sur différentes thématiques : capacité à satisfaire les besoins en eau potable en recouvrant les problématiques quantitatives, qualitatives, structuration de la distribution, ainsi que des aspects de gouvernance et de tarification.

Cette étude prendra fin en septembre 2013.

Catherine Fiore

Chargée de mission du SCoT

04 77 69 36 15 ou 06 04 51 50 50

Calendrier des manifestations



Exposition Cheick Diallo

MANIFESTATIONS

Foire à l'Andouille

Samedi 9 novembre

De 9h à 18h à Charlieu

Semaine européenne de réduction des déchets

Du 16 au 24 novembre

Informations : communauté de communes
04 77 60 05 29

Marché de Noël Belmont-de-la-Loire - ADMR

Dimanche 17 novembre

Marché de Noël La Gresle
Elan Dynamique Greslois

Samedi 23 novembre

Marché de Noël de Charlieu
sur la thématique des quatre éléments

6, 7, 8, 13, 14, 15 décembre 2013

Braderie d'hiver à Charlieu

Dimanche 2 février 2014

Salle des Réunions

Informations : charlieumaboutique@gmail.com



EXPOSITIONS

Cécile Guyomard (bijoux)
et André-Pierre Marchand (tableaux)

A partir du 5 octobre

A l'Office de Tourisme du Pays de Charlieu-Belmont
bureau permanent de Belmont-de-la-Loire

Ateliers du Pays de Belmont-de-la-Loire

A partir du 2 novembre

A l'Office de Tourisme du Pays de Charlieu-Belmont
bureau permanent de Belmont-de-la-Loire

Exposition des savoir-faire locaux.

Sur le fil de la tradition

jusqu'au 29 décembre 2013

Au musée de la Soierie - 9 Bd Général Leclerc

Meubles et objets du quotidien en nylon, textile
et métal recyclés de l'architecte-designer malien
Cheick Diallo de renommée internationale.

SPECTACLES

Festival de l'humour - Charlieu

Ce premier festival se déroule sur trois jours à raison
de deux spectacles par soirée à 20h et à 22h :

Les Mis en scène (trio féminin) et Greg Romano

Jeudi 7 novembre

Gabriel suivi de Marc Fraize

Vendredi 8 novembre

Jean-Lou de Tapia et Alexandre Pesle

Samedi 9 novembre

Tous les humoristes invités sont déjà connus du
public essentiellement grâce à la télévision avec
"La Bande à Ruquier"... Vous retrouverez avec plaisir
Alexandre Pesle de Caméra Café entre autres....

Tarif préférentiel "Pass" pour tous les spectacles : 40
euros (soit 6 spectacles sur 3 soirs). Hors "Pass", tarif
unique par spectacle : 18 euros



Festival de l'humour

Renseignements et réservation -
mairie de Charlieu : 04 77 69 33 89

Illuminations de l'Abbaye

Dimanche 8 décembre

Embrasement de l'Abbaye à partir de 17h30.

Animations par le Conseil Général de la Loire

MARCHES

Marche de Le Cergne

Samedi 9 novembre

Départ à 8h30 devant la mairie
Randonnée organisée par l'Office de Tourisme du
Pays de Charlieu-Belmont bureau permanent de
Belmont-de-la-Loire 04 77 63 64 27

Rando du fromage

Dimanche 10 novembre - Pouilly-sous-Charlieu

6 circuits de 6 à 26 km. Fromage blanc à l'arrivée et
pommes de terre à l'arrivée.

06 37 94 69 44 / 04 77 60 15 61

Marche de la soupe aux choux

Dimanche 24 novembre - Sévelinge

6 circuits 5, 8, 12, 17, 24 et 28 km
Comité des fêtes : 04 74 89 85 07

Marche de Sévelinge

Samedi 14 décembre

Départ à 8h30 devant la mairie
Randonnée organisée par l'Office de Tourisme du
Pays de Charlieu-Belmont bureau permanent de
Belmont-de-la-Loire 04 77 63 64 27



Liste non exhaustive, sous réserve
de modifications.

Informations - Billetterie :
Office de Tourisme
du Pays de Charlieu-Belmont
Tél. : 04 77 60 12 42

**Pour suivre toute l'actualité
de Charlieu-Belmont Communauté,
rendez-vous sur les sites internet
www.cc-payscharlieu.fr et
www.pays-belmont-de-la-loire.fr**